

6. *Les voyageurs exigent des buvettes.*

Cessons donc une bonne fois de parler comme l'on marche et réfléchissons un peu!

Pourquoi avaler ces chameaux, nés et engraisés dans les buvettes et qui sentent le vieux Gin à dix arpents à la ronde ?

Ces "six" arguments en faveur des buvettes et tous les autres sont un fouilli de mensonges et d'âneries monumentales battant monnaie sur l'ignorance et les plus sots préjugés.

Enfin!!! vrai tant que vous voudrez que ce commerce jette \$15.000,000 de piastres par année au Revenu Fédéral.... quand rien que pour les procès engendrés par le "*seul alcool*", ça coûte \$21,000,000 de piastres par année à ce même Fédéral.

Donc tout de suite \$6,000,000, *de déficit* pour le pays. Sans compter des millions pour mille autres misères, fruits naturels de la boisson: *orphelinats, hôpitaux, asiles, prisons, pénitenciers, bagnes, polices, avocats, juges, médecins, etc etc.*

*Le Revenu Provincial* reçoit près de \$1,000.000 par année du commerce des liqueurs, c'est vrai, mais le Trésor provincial verse chaque année, rien qu'à l'asile de St-Jean de Dieu, tout près d'un quart de million. (\$246,650.00). Et combien à l'immense asile de Beauport, et à celui de Verdun, et combien aux asiles protestants de langue anglaise ?...

Et la buvette est la grande pourvoyeuse des asiles. Donc à cause de la boisson, le fameux *million* de revenu est passablement ébréché, si toutefois il suffit.

Et, ici encore, point n'est besoin de recourir aux prisons, bagnes, pénitenciers etc, etc,